



**HAL**  
open science

## Michel Pierre, *Le temps des bagnes 1748-1953*

Jean-Lucien Sanchez

► **To cite this version:**

Jean-Lucien Sanchez. Michel Pierre, *Le temps des bagnes 1748-1953*. Criminocorpus, revue hypermédia. Histoire de la justice, des crimes et des peines, 2017. <hal-01612159>

**HAL Id: hal-01612159**

**<https://hal.science/hal-01612159v1>**

Submitted on 12 Jan 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

**Michel PIERRE, *Le temps des bagnes 1748-1953***

Paris, Tallandier, 2017, 525 p.

**Jean-Lucien Sanchez**

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/criminocorpus/3494>

ISSN : 2108-6907

**Éditeur**

Criminocorpus

Ce document vous est offert par Fondation Maison des sciences de l'homme (FMSH)



**Référence électronique**

Jean-Lucien Sanchez, « Michel PIERRE, *Le temps des bagnes 1748-1953* », *Criminocorpus* [En ligne], 2017, mis en ligne le 28 juin 2017, consulté le 12 janvier 2018. URL : <http://journals.openedition.org/criminocorpus/3494>

---

Ce document a été généré automatiquement le 12 janvier 2018.

Tous droits réservés

---

Michel PIERRE, *Le temps des bagnes*  
1748-1953

Paris, Tallandier, 2017, 525 p.

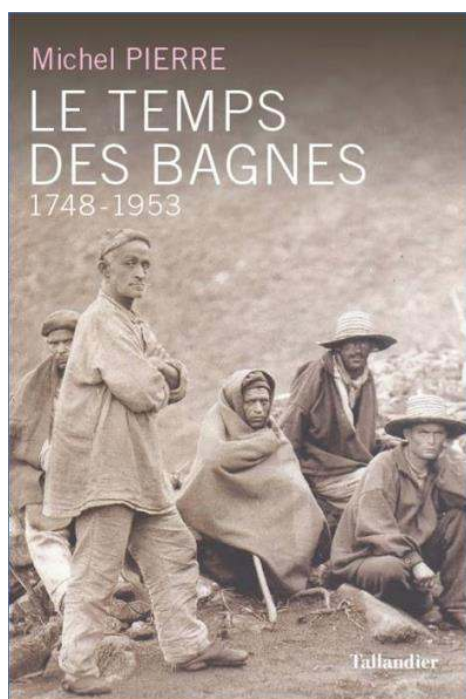
Jean-Lucien Sanchez

---

RÉFÉRENCE

Michel PIERRE, *Le temps des bagnes 1748-1953*, Paris, Tallandier, 2017, 525 p.

- 1 L'historien Michel Pierre fut un véritable précurseur lorsqu'il initia en 1982 un vaste chantier consacré au bagne colonial de Guyane en publiant l'ouvrage *La terre de la grande punition*<sup>1</sup>. Cette publication participait d'un engouement rencontré chez certains historiens autour de l'objet pénitentiaire suite, notamment, à la publication en 1975 de *Surveiller et punir* de Michel Foucault. Michel Pierre participa à ce mouvement historiographique en collaborant à l'ouvrage dirigé par Jacques-Guy Petit *Histoire des galères, bagne et prisons, XII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle. Introduction à l'histoire pénale en France*<sup>2</sup>, en présentant le témoignage du forçat Jean-Joseph Clemens sur son expérience au bagne de Rochefort<sup>3</sup> et en rédigeant une synthèse consacrée à l'histoire des bagnes richement illustrée<sup>4</sup>. Signe de son dynamisme, ce champ de recherche sur les bagnes coloniaux demeure aujourd'hui particulièrement investi par de jeunes chercheurs<sup>5</sup>. Dans la plupart des ouvrages qu'il a consacrés au bagne colonial de Guyane, Michel Pierre inscrit l'histoire de cette institution dans une chronologie qu'il appréhende à travers deux préalables : les galères et les bagnes portuaires. En adoptant cette approche qui privilégie le temps long, Michel Pierre démontre que les bagnards incarcérés au pénitencier de Saint-Laurent-du-Maroni en Guyane avaient pour ancêtres les galériens d'Ancien Régime qui avaient eux-mêmes engendré les forçats incarcérés dans les bagnes portuaires. Et à travers l'analyse de ce lointain lignage, c'est tout un pan de la politique conduite par le ministère de la Marine et des Colonies (puis exclusivement des Colonies) vis-à-vis de sa « chiourme » et de son exploitation économique que permet de saisir le travail conduit par l'auteur.
- 2 Nouveau jalon de cette riche bibliographie, *Le temps des bagnes 1748-1953* a pour projet de ne plus se limiter au seul bagne colonial de Guyane mais envisage tous les bagnes ayant eu cours en France de l'Ancien régime jusqu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle : galères, bagnes portuaires, bagnes coloniaux (Guyane, Nouvelle-Calédonie, Indochine, etc.), colonies pénitentiaires pour mineurs et bagnes militaires. Car, comme le souligne l'auteur, le bagne n'a jamais constitué une catégorie juridique, ni même une peine : aucun forçat n'a jamais été officiellement condamné « au bagne » (p. 142). Et pourtant ils furent des milliers à y avoir été soumis à des travaux forcés. Michel Pierre propose ainsi une histoire globale du bagne abordée à travers ses différentes déclinaisons et sous l'angle des objectifs qui reliaient chacune d'elles : ceux de la soumission d'individus à des travaux forcés ou à l'exil. C'est effectivement cette couture que recouvrait le terme « bagne » et ses différentes variations au sein d'un archipel carcéral qui avait pour échelle la France et son empire colonial. Cette démarche n'est d'ailleurs pas sans rappeler celle initiée et conduite récemment par l'historienne Clare Anderson, dans son projet *Convict Voyages. A global history of convicts and penal colonies*<sup>6</sup>. Si le bagne colonial puise effectivement sa généalogie dans les galères et les bagnes portuaires, il a également essaimé à travers



l'empire colonial français et, en plus des condamnés majeurs de droit commun ou politiques, a concerné des mineurs et des militaires. En cela, il fut un outil de répression sociale destinée à mater les franges les plus indisciplinées (ou considérées comme telles) de la société et s'étendait à de multiples cibles comme les enfants, les civils, les militaires, les condamnés politiques, les sujets coloniaux, etc. Bref, personne ne pouvait échapper à ses rets qui se sont étendus à tout le territoire métropolitain français et son empire colonial du XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle et qui ont permis à la France de disposer d'une main-d'œuvre forcée corvéable à merci qu'elle pouvait prélever dans quasiment toutes les strates de la société.

- 3 L'ouvrage se décompose en un prologue et six chapitres. Le prologue, consacré aux galères, et les quatre premiers chapitres (consacrés respectivement aux bagnes portuaires, aux bagnes coloniaux, aux colonies pénitentiaires pour mineurs et aux bagnes militaires d'Afrique du nord) sont structurés sous la forme d'une introduction qui présente en détail le contexte d'élaboration des peines et d'un long développement sur le fonctionnement des institutions carcérales analysées. Le lecteur dispose en outre de multiples témoignages de forçats, de journalistes ou de personnel et l'auteur prend le soin de présenter l'argot, les personnages de la littérature ou les chansons suscitées par les bagnes. Ces chapitres oscillent ainsi entre une histoire factuelle présentant le fonctionnement des bagnes et la vie sociale des forçats, et une histoire culturelle qui insiste sur leur prégnance dans l'imaginaire social collectif. Les chapitres V et VI présentent, entre autres, le lent déclin des bagnes et les multiples rebondissements d'un processus qui a conduit peu à peu à leur fermeture. Michel Pierre en profite alors pour aborder la question des vestiges et consacre tout un passage à celle de leur résonance dans la mémoire contemporaine. Lui qui a été, aux côtés de Marie Bourdeau, commissaire de l'exposition consacrée au bague colonial de Guyane au sein du Centre de l'interprétation de l'architecture et du patrimoine de Saint-Laurent-du-Maroni, dresse à la fin de son ouvrage un inventaire des traces architecturales, littéraires et cinématographiques léguées par les bagnes<sup>7</sup>.
- 4 L'ouvrage s'achève sur une bibliographie et une présentation des sources accompagnées d'un index des noms de personnes et d'établissements. Il dispose également de quatre cartes ainsi que d'un cahier central d'illustrations commentées. Mais au regard de la richesse des sources sur lesquelles s'appuie cet ouvrage, il aurait été souhaitable que le lecteur puisse disposer d'un appareillage de notes qui demeure malheureusement absent.
- 5 Dans *Le temps des bagnes 1748-1953*, Michel Pierre met à la disposition d'un large lectorat une synthèse qui permettra à tout un chacun de découvrir avec intérêt l'histoire des bagnes français et de leurs multiples cibles et déclinaisons du XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle. Ce faisant, il permet ainsi, comme l'avait également effectué Dominique Kalifa dans son ouvrage *Biribi. Les bagnes coloniaux de l'armée française*<sup>8</sup>, de déconstruire le « bague » et de l'analyser en portant la focale sur les différentes institutions qui l'ont constitué. Michel Pierre parachève ainsi dans un geste particulièrement réussi une histoire qu'il a entamée il y a près de 35 ans et dont on ne peut que saluer ici l'ambition et le plaisir toujours ressenti à la lire.

---

## NOTES

1. Michel Pierre, *La terre de la grande punition. Histoire des bagnes de Guyane*, Paris, Ramsay, 1982, 322 p. Réédité en 2000 sous le titre *Bagnards. La terre de la grande punition. Cayenne, 1852-1953*, Paris, Autrement, 2000, 262 p.
2. Jacques-Guy Petit et al., *Histoire des galères, bagne et prisons, XII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle. Introduction à l'histoire pénale en France*, préface de Michelle Perrot, Toulouse, Privat, 368 p. Réédité en 2002 sous le titre Jacques-Guy Petit, Claude Faugeron, Michel Pierre, *Histoire des prisons en France, 1789-2000*, préface de Michelle Perrot, Toulouse, Privat, 2002, 254 p.
3. Jean-Joseph Clemens, *La légende noire du bagne : le journal du forçat Clemens*, présenté par Michel Pierre, Paris, Gallimard, 1992, 87 p.
4. Michel Pierre, *Le dernier exil. Histoire des bagnes et des forçats*, Paris, Gallimard, 1989, 192 p.
5. Comme Marine Coquet qui a soutenu une thèse d'histoire sur la commune pénitentiaire du Maroni en 2016 (Marine Coquet, *La ville et le bagne. Histoire d'une commune pénitentiaire en terre coloniale, Saint-Laurent du Maroni, Guyane, 1857-1949*, thèse de doctorat en histoire sous la direction d'Isabelle Merle, Paris, École des Hautes Études en Sciences Sociales, 2016) ou Antoine Fabre dont la thèse en histoire de la comptabilité est en cours de préparation (Antoine Fabre, *La comptabilité publique des bagnes de Guyane : un outil de pouvoir au service de l'administration française ?*, thèse en sciences de gestion sous la direction de Pierre Labardin, Paris, Université de Paris Sciences et Lettres, en préparation depuis le 15.09.2015).
6. <http://convictvoyages.org/>. Consulté le 16.06.2017.
7. Marie Bourdeau, Michel Pierre, « Saint-Laurent-du-Maroni, de la préservation d'une mémoire à sa mise en valeur », *Histoire pénitentiaire*, 2016, vol. 11, URL : <http://criminocorpus.hypotheses.org/18879> (consulté le 19.06.2017).
8. Dominique Kalifa, *Biribi. Les bagnes coloniaux de l'armée française*, Paris, Perrin, 2009, 344 p.

---

## AUTEUR

### JEAN-LUCIEN SANCHEZ

Jean-Lucien Sanchez, docteur en histoire de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, est l'auteur d'une thèse intitulée « La relégation des récidivistes en Guyane française. Les relégués au bagne colonial de Saint-Jean-du-Maroni, 1887-1953 » soutenue en 2009 sous la direction de Gérard Noiriel. Chargé d'études historiques au ministère de la Justice (DAP/PMJ5), il est responsable de la réalisation des expositions pour le CLAMOR et chercheur associé au CESDIP (UMR 8183). Il travaille sur l'histoire pénale et coloniale de la Troisième République, plus particulièrement sur les bagnes coloniaux de Guyane française. Jean-Lucien Sanchez est membre du comité de rédaction et chargé d'édition (expositions virtuelles) de Criminocorpus.